

Séminaire Bâtiment Durable

Taxonomie européenne et DNSH : intégrer les objectifs environnementaux dès la conception et le financement des projets de construction

Séminaire bilingue (traduction simultanée)

Bruxelles, 20 novembre 2026

Auditoire du siège de Bruxelles Environnement

Tour et Taxis – Avenue du Port 86c/3000, 1000 Bruxelles

La Taxonomie européenne et le principe DNSH (Do No Significant Harm) imposent au secteur de la construction d'intégrer des ambitions environnementales strictes dès la conception des projets dans le cadre de la finance durable. Ce cadre réglementaire européen exige, entre autres, d'évaluer l'impact des bâtiments sur six objectifs environnementaux, influençant les choix techniques, les matériaux et les méthodes de chantier. Ils conditionnent également l'accès à certains financements, comme les fonds européens FEDER, et le reporting extra-financier des entreprises belges soumis à la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive).

Indirectement, ces exigences accélèrent la transition vers des pratiques plus durables et renforcent la transparence dans la chaîne de valeur.

- Qui est concerné ? Comment appliquer le principe ?
- Comment déterminer si un projet a un impact positif significatif sur un ou plusieurs des 6 objectifs environnementaux de l'UE ?
- Comment aborder le DNSH ? Analyse, outils et checklists.

Le séminaire guidera les participant·e·s dans la compréhension des exigences de la Taxonomie, du DNSH (et de la CSRD), ainsi que leurs implications pour le secteur de la construction. Il proposera des outils et des méthodes concrètes permettant d'évaluer la conformité et d'intégrer ces critères dès la phase conception, en passant par le financement jusqu'au développement du projet.

Participation : 50 €.

Ce séminaire peut être valorisé dans le cadre de la formation permanente pour les architectes inscrits à l'Ordre des Architectes ainsi que pour les agents immobiliers et syndics (sous réserve d'acceptation de l'IPI).

Informations sur les Séminaires Bâtiment Durable :

<https://environnement.brussels/formationsbatidurable>

Inscriptions : [cliquez ici](#)

Contact : formationsbatidurable@environnement.brussels

Séminaire Bâtiment Durable

Taxonomie européenne et DNSH : intégrer les objectifs environnementaux dès la conception et le financement des projets de construction

Bruxelles, 20 novembre 2026

08h30 – Accueil
09h00 – Introduction Gilles Vanvolsem (Belgian Green Building Council - BGBC)
09h30 – La taxonomie européenne appliquée au secteur de la construction : cadre légal, logique et mise en œuvre locale Marine Swaab (Climact)
10h00 – Outils de guidance et de calcul pour intégrer les exigences dans le processus du projet Sylvie Loutz (SPW) et Sophie Ibrahim (Embuild Wallonie)
10h40 – Pause
10h55 – GRO : Un outil de durabilité, à l'écoute des utilisateurs GRO comme preuve pour la Taxonomie et les critères DNSH Molly Steinlage (Bruxelles Environnement)
11h25 – Guidance Taxonomie Européenne : outil pour les bâtiments en Belgique Gilles Vanvolsem (Belgian Green Building Council - BGBC)
11h45 – Séance de questions-réponses
12h15 – Lunch
13h15 – Études de cas sur la Taxonomie Européenne Analyse et documentation de la conformité Robin Allaer (SECO)
13h45 – Screening des fiches de matériaux pour l'identification des substances SVHC (Substance of Very High Concern) Outil Buildwise Tom Haerinck (Buildwise)
14h05 – Séance de questions-réponses
14h25 – Pause
14h45 – De la conformité à la transformation : la taxonomie européenne comme langage commun de la chaîne de valeur Retour d'expérience de CFE : développer, construire et équiper des projets alignés à la taxonomie européenne. Isabelle De Bruyne (CFE)

Séminaire Bâtiment Durable

15h15 – Taxonomie et prescriptions techniques

Un cas pratique de projet de rénovation en marché public

Vanessa Lardinois (SLRB)

15h45 – Alignement des exigences spécifiques et performances environnementales dans le secteur immobilier

Comment intégrer les exigences Taxonomie et DNSH dans un projet immobilier sans perdre sa faisabilité économique.

Laurent Sempot (BesixRED)

16h15 – Séance de questions-réponses

16h35 – Conclusion

16h50 – Fin